

Un professeur mis à pied parce qu'il est anti-avortement...

Author : Jeanne Smits

Categories : [Divers Jeanne smits](#)

Date : 24 novembre 2010

Une histoire qui demande quelques précisions.

Voici ce que l'on peut lire sur le site du [Parisien](#), via [Le Salon beige](#) :

Il avait projeté une vidéo anti-avortement à des élèves de deux classes de seconde. Un professeur d'histoire du lycée des Iscles de Manosque vient d'être suspendu par le recteur de l'Académie d'Aix-Marseille à la demande du ministre de l'Education Nationale.

« J'ai demandé au recteur de suspendre à titre conservatoire » ce professeur et « une procédure disciplinaire va être engagée à son encontre », a déclaré mercredi [Luc Chatel](#), sur [RTL](#).

Selon le quotidien [La Provence](#), cette vidéo - diffusée aux élèves mi-octobre - montrait des foetus brûlés et amputés. Un tract condamnant la loi Veil, qui a légalisé l'interruption volontaire de grossesse (IVG), aurait ensuite été distribué aux élèves. « Au début, on est resté tétanisé », a réagi un des élèves interviewé dans La Provence. « C'était écoeurant », ajoute une autre lycéenne. A la suite de cette diffusion, certains parents avaient carrément interdit à leur enfant d'assister au cours du professeur.

« Ce qui s'est passé est inacceptable, les professeurs sont tenus à un principe de neutralité, de respect de la personne », a expliqué le ministre.

Nous manquons d'éléments pour savoir si le professeur en question, pour courageux et convaincu qu'il soit, a agi avec la prudence requise.

Il existe toutes sortes de documents montrant ce qu'est un enfant à naître à différents âges de sa vie : des documents sans charge émotionnelle autre que l'émerveillement, qui montrent l'enfant vivant bien protégé dans le sein de sa mère, d'autres qui montrent par des photos à quoi ressemble un "produit d'avortement", images très parlantes, certaines moins, d'autres davantage ; et enfin des vidéos qui vous font suivre pas à pas l'opération, que je trouve à titre personnel trop insoutenables pour les visionner. Il y a aussi "Le cri silencieux", images d'échographie qui restent discrètes mais convainquent sans doute moins.

Dans tous les cas, ce ne sont pas matériellement des "films anti-avortement violents" mais de films documentaires sur l'avortement, qui sont de ce fait violents.

Pour l'heure nous ne savons pas exactement ce qui a été montré aux élèves de seconde du lycée en question. Si – comme certains lycéens l'affirment, mais comme rien ne le prouve pour l'instant – les images projetées étaient vraiment de la variété "insoutenable", je ne pense pas qu'un professeur soit bien avisé de les imposer à l'ensemble de sa classe et sans avertissement préalable. Je tiens et je sais que l'avortement est un crime abominable mais en tant que parent, je ne voudrais pas qu'un de mes enfants même adolescent, soit contraint d'en voir dans de telles conditions la réalité traumatisante ; les parents ont leur mot à dire par rapport à cela et le jeune aussi. Ce n'est pas du libéralisme ou du relativisme, mais la conséquence du respect que l'on doit avoir pour les adolescents et leur manière personnelle de se développer.

L'argument "ils en voient bien d'autres" n'est pas en l'occurrence probant, pas plus qu'il ne l'est lorsqu'on veut en tant que parent s'opposer à une soi-disant "éducation sexuelle" à l'école (qui se trouve être crue, technique et sans dimension morale, mais que l'on pourrait aussi récuser si elle était parfaite : les parents sont et restent les premiers responsables du choix de l'heure et de la manière).

Encore une fois, il se peut bien que le document projeté n'ait pas eu un caractère aussi choquant, mais en attendant, il me semble qu'il vaut mieux éviter les réactions trop rapidement approbatrices sans réserve.

En revanche, cela n'empêche pas de dénoncer la fausseté de l'objectif de "neutralité" affiché par la hiérarchie du jeune professeur. Montrer les faits entre parfaitement dans le champ de la neutralité, ou plutôt de l'objectivité, s'ils sont à ce point dérangeants c'est bien qu'il y a une rupture par rapport à cette objectivité de la part de ceux qui prônent le "droit à l'avortement". Et ceux qui le prônent, ce sont les programmes scolaires eux-mêmes qui le présentent comme un "acquis" des femmes.

Il faut rappeler pour finir que le film *4 mois, trois semaines et 2 jours* qui dépeint quasiment tous

les détails d'un avortement tardif a été récompensé du Prix de l'Education nationale et peut être visionné dans le cadre de l'école secondaire. On peut donc se demander où est le problème. Et dénoncer avec énergie la manière dont a été présentée (par les médias, et cela correspond probablement à la réalité) la suspension du jeune professeur, sanctionné explicitement parce qu'il est anti-avortement.

Dernière minute : le Salon beige fait état d'informations (présentées au conditionnel) selon lesquelles le film projeté à Manosque serait *Le Cri silencieux*. Et alors c'est la rigueur ministérielle qui est insoutenable !

© leblogdejeannesmits.